Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires

Herausgeber: Empirische Kulturwissenschaft Schweiz

Band: 43 (1946)

Artikel: Mont Gibloux = "montagne des diables"?

Autor: Aebischer, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-114225

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mont Gibloux = «montagne des diables»?

Par Paul Aebischer, Lausanne.

Depuis dix ans et plus, je pense, le nom du *Gibloux*, cette montagne qui n'en est qu'à peine une, et qui s'allonge, comme une bête au repos, entre la Neirigue et la Sarine, avec une tête dépassant de peu la croupe, m'intriguait. Non point que cet oronyme n'ait jamais tenté l'étymologiste: mais la solution proposée était par trop naïve. Gatschet déjà, en effet, l'avait rapproché du nom du *Giebelegg* bernois, précisant que «diese zwei Bergzüge... sind nach ihrer Gestalt, welche der eines Dachgiebels ähnlich sieht, wenn sie von der schmalen Seite angeschaut werden, benannt», soit d'après l'ancien haut allemand *gibil* «pointe», et ajoutant que la forme française *Gibloux* était simplement «eine dialektische Erweiterung des einfachen *gibil*[1]». Et, bien que cette explication ait été adoptée par Jaccard[2], et qu'effectivement les noms *Giebel*, *Gibel*, comme les composés *Gibelflüh*, *Gibelhorn*, *Giebelegg*, *Gibelwald*[3] soient fréquents en Suisse allemande comme dénominations de montagnes ou de hauteurs, elle ne peut satisfaire, ne serait-ce que parce qu'on ne voit pas la raison de la présence, en plein pays roman, d'un oronyme d'origine germanique; parce qu'aussi cet étymon ne rend pas compte des formes anciennes.

Formes anciennes qui sont d'une antiquité respectable, mais qui demandent à être glosées. Déjà une bulle du pape Innocent II, de 1141 ou 1142, mentionne, comme possessions du couvent d'Hauterive, l'alleu de Pully et du Mont Gibloux[4], soit — je transcris d'après l'original[5] — «allodium de pullei et de *monte iubleur*»; et l'évêque de Lausanne Guido, en 1143,

[1] A. Gatschet, *Ortsetymologische Forschungen*, Bern 1867, p. 109. — [2] H. Jaccard, *Essai de toponymie*, Mémoires et documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande, 2e série, t. VII, Lausanne 1906, p. 187. — [3] Cf. le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. II. — [4] J. Gumy, *Regeste de l'abbaye de Hauterive*, Fribourg 1923, p. 8, n° 22. — [5] A[rchives de l'] E[tat de] F[ribourg], Hauterive I, n° 3.

«confirme à nouveau tous les dons et privilèges contenus dans ses deux lettres rédigées précédemment», approuvant aussi «la donation que Willelmus de Glâne a faite de ses propriétés du mont Jublors[1]», c'est-à-dire, selon la teneur de l'original[2], «quicquid uidelicet habebat in *monte iublors*». Mais c'est ici que l'affaire se complique: dans cet acte, comme nous venons de le voir, Guido se réfère à une confirmation antérieure. Or, cette confirmation, nous la possédons, non point il est vrai dans l'original, qui serait daté de 1139, mais dans une copie de 1290: et elle parle, non pas de terres possédées par le couvent au mont Gibloux, mais sur le territoire de «*Mutinblous*»[3], soit Montembloux, dans la commune de Montévraz (Sarine). S'agit-il donc, dans les documents de 1141—1142 et de 1143, du *Mont Gibloux*, ou plutôt du hameau de *Montembloux*? Le vidimus de 1290, certes, ne paraît pas être exempt d'erreurs: c'est ainsi qu'il mentionne un abbé d'Hauterive, Stephanus, dont le nom ne se retrouve nulle part[4]. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il n'appert nullement que le monastère ait jamais possédé des biens-fonds au Mont Gibloux[5]: au surplus, cette dénomination est trop vague, et il est bizarre que les textes qui les mentionnent n'aient pas cru devoir spécifier dans quels territoires ces possessions se trouvaient. Tandis qu'il est certain que Hauterive a eu des terres à Montembloux: en 1302, l'abbé et le couvent accensent en effet à Uldricus de Marlie loz Pittet, entre autres terrains, sous Montamblo le pré de Martin[6]; et il est de nouveau question d'un pré au-dessus de Montamblot, comme étant propriété du monastère, en 1313[7]. Il paraîtrait donc bien que c'est le vidimus qui aurait raison, alors que la bulle pontificale et la confirmation épiscopale auraient tort: c'est-à-dire que toutes deux auraient remplacé le nom insignifiant de «monte Inbleur», «monte Inblors» par celui,

[1] J. Gumy, *op. cit.*, p. 12, n° 33. — [2] AEF. Hauterive I, n° 4. — [3] J. Gumy, *op. cit.*, p. 7, n° 19. Le P. M. Schmitt, *Notice sur les couvents du diocèse de Lausanne*, Mémorial de Fribourg, t. II (1855), p. 18, donne «Mutinblous». En réalité, le vidimus (AEF, Hauterive I, 2) a une graphie qui peut se lire aussi bien «Mutinblous» que «Mutiublous». — [4] J. Gumy, *op. cit.*, p. 9, note au n° 19. — [5] Ce petit problème a complètement échappé à M. R. Pittet, *L'abbaye d'Hauterive au moyen âge*, Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, t. XIII, Fribourg 1934, et thèse de Fribourg 1934, p. 83, qui ne parle qu'incidemment, à propos de la donation de Guillaume de Glâne, des propriétés de ce dernier au Mont-Gibloux. — [6] J. Gumy, *op. cit.*, p. 336, n° 920. — [7] J. Gumy, *op. cit.*, p. 357, n° 982.

plus connu, de «monte Iubleur», «monte Iublors», erreur qui, paléographiquement, est des plus explicables.

Ces deux graphies, du reste, correspondent parfaitement à un «locum... quod dicitur *Jublors*» qui nous est donné par un document de 1239[1], ainsi qu'à la plus ancienne mention que je connaisse d'Estavayer-le-Gibloux, soit «Staviolum subtus *Jublor*» en 1227[2]. Elles suffisent, de même que les formes dialectales *Dzibyâ* que j'ai relevées à Villarsiviriaux et à Vuisternens en Ogoz, *Dzübyâ* à La Roche, *Dzüblyâ* un peu partout en Gruyère, pour démontrer l'inanité de l'étymologie proposée par Gatschet et Jaccard, étymologie qui n'a pas plus de fondement que le rapport, établi avec une ignorance qui n'a d'égale que sa témérité, entre notre oronyme et l'arabe *djebel* «montagne», par le P. Dellion[3]. Mais pas plus les formes anciennes que les formes patoises ne permettent, de prime abord, de proposer une solution nouvelle. Un *dz-* initial, en effet, dans les patois fribourgeois, peut avoir de nombreuses provenances, très diverses: c'est à ce son qu'aboutissent g initial + a, e, ou encore j initial + voyelle, ou encore di initial + voyelle. Quant à la finale *-yâ*, elle peut elle aussi avoir des origines dissemblables, puisque le son palatal *-y-* peut, ou bien représenter un élément d'une diphtongue plus ou moins ancienne, ou bien provenir simplement de la palatalisation du *-l-* dans le groupe *-bl-*, qui est devenu chez nous *-bly-*, puis, récemment, *-by-*. Il s'ensuit que cet *-yâ* peut représenter, dans le cas présent, ou bien le suffixe -orem ou -atorem, ou bien une finale -orium ou -atorium, et même peut-être quelque chose de légèrement différent. Et le problème de phonétique le moins compliqué que nous ayons à étudier n'est certes pas celui que pose la voyelle de la syllabe initiale. Quelle est la valeur exacte et l'origine du *-u-* des graphies médiévales; d'où proviennent les *-i-*, *-ü-* des formes patoises modernes? Questions auxquelles il est malaisé de donner une réponse. Enfin, le groupe *-bly-* lui-même, que représente-t-il exactement? Un groupe *-bl-* originaire, ou un groupe *-bl-* secondaire, c'est-à-dire dû à la disparition d'une voyelle intermédiaire?

[1] J. Gumy, *op. cit.*, p. 160, n° 426. AEF, Hauterive Q Glâne, n° 1. — [2] J. Gumy, *op. cit.*, p. 138, n° 4. — [3] P. Ap. Dellion, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, vol. XII, Fribourg 1902, page 195.

Il existe, dans la toponymie des pays méditerranéens, un certain nombre de noms de montagnes auxquels j'avais d'abord songé de rattacher le nôtre. Il s'agit de deux *Monte Gabbro* qui s'élèvent dans la Toscane sud-occidentale, l'un au nord-ouest de Chiusdino, l'autre au nord de Campiglia Marittima, auxquels il convient d'ajouter une localité portant ce même nom de *Gabbro*, à quelque distance de Livourne. Un «*Mons Gabro*» a existé aussi en Portugal: une charte de 964 mentionne en effet une «uilla de Idolo subtus *Monte Gabro* secus riuulo Vauga territorio Visense» — soit de Vizeu —, et une autre, de l'an 1002, une «uilla Cercosa subtus *Mons Gabro*[1]». Mais cette dénomination ne paraît pas s'être maintenue jusqu'à nos jours. Par ailleurs, le gaulois a connu un suffixe -*orio*-servant, d'après Holder, à former des hypocoristiques en particulier, comme *Ἀκιχώριος*, *Andecumborius*, *Arborius*, *Artorius*, *Carantorius*, *Gaesorius*[2], de sorte que, théoriquement, on pourrait songer, pour expliquer *Gibloux*, à un **Gabrorius* qui, par dissimilation -r-r->-l-r-, aurait abouti à *Jublors*, *Gibloux*.

Mais cette hypothèse me paraît devoir se heurter à diverses difficultés, dont la moindre n'est pas que le radical *Gabr-* est inconnu, à ma connaissance du moins, à l'oronymie suisse[3] et même française: et la Toscane et le Portugal sont tous deux bien éloignés pour que les rapprochements que j'ai esquissés permettent de supposer entre *Gibloux* et *Gabro*, *Gabbro* autre chose qu'une vague parenté extérieure.

Il existe au surplus une piste intéressante. Un petit village du département de la Mayenne, *Jublains*, a conservé le nom des *Diablintes*, porté au temps de César par la peuplade gauloise dont cet endroit était alors le chef-lieu. C'est là un de ces cas bien connus, dans lesquels «par un phénomène presque particulier à la Gaule, et qu'on n'observe qu'une fois dans la Province romaine, les noms de la plupart des anciens peuples ou *civitates* passèrent, du IIIe au IVe siècle, aux chefs-lieux», si bien que ces derniers «perdirent dès lors les noms qui, jusque là, les désignaient[4]»: ce qui a fait, pour m'en tenir à

[1] *Portugaliae Monumenta Historica*, Diplomata et Chartae, vol. I, fasc. I, Olisipone 1868, pp. 95 et 116. — [2] A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. II, Leipzig 1904, col. 878. — [3] Peut-être par contre se retrouve-t-il dans l'hydronymie, avec Javroz, Javrex,: cf. mon article sur *Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois*, Annales fribourgeoises, XIe année (1923), pp. 38—45. — [4] A. Longnon, *Les noms de lieux de la France*, Paris 1920, p. 98.

quelques exemples, que le nom des *Lingones* s'est substitué à *Andematunnum* pour donner *Langres*, que celui des *Bajocasses* a évincé le toponyme *Augustodurum* et a abouti à *Bayeux*, que celui des *Lexovii* a pris la place de *Noviomagus* et s'est perpétué dans *Lisieux*. De même *Diablintes* a-t-il mis au rancart *Noiodunum*[1]. Tandis que notre *Jublains* est appelé *Diablintas*, avec un adjectif *Diablentica* dans un texte du début du VIIe siècle, et que nous avons encore *Diablintica* en 710 et au IXe siècle, les graphies *Jublenz* de 1280 et *Jubleans* de 1585[2] se rapprochent notablement de la forme moderne: et elles sont très près aussi, en ce qui concerne la syllabe initiale, qui seule nous intéresse, de nos mentions médiévales *Jublors*, *Jubleur*, de peu antérieures.

Non point certes que je veuille insinuer que *Gibloux* est fait sur le même radical gaulois que *Jublains*. Loin de là. Mais ce *Diablintes*, ou *Diablinti* selon d'autres, ne peut pas ne pas nous faire penser, quant à son aspect extérieur, au nom latin du *Diable*, *Diabolus*. Notre *Gibloux* pourrait-il être un «mons Diabolorum» une «montagne des diables»?

Remarquons tout d'abord que si la forme simple *Gibloux* est aujourd'hui usuelle, et si nous la trouvons attestée déjà au moyen âge, le composé *Mont Gibloux* n'a pas disparu: c'est sous cet en-tête, pour ne citer que cet exemple, que notre oronyme figure dans le *Dictionnaire géographique de la Suisse*. Et qu'il ait été connu au XIIe siècle, c'est ce que suffisent à prouver les plus anciennes mentions que nous connaissons: pour qu'un copiste ait pu faire de * *Monte Inblors*, *Montembloux*, un *Monte Iublors*, il fallait évidemment que le nom de notre montagne ait été usité sous cette dénomination composée, qui n'est pas l'application d'une règle générale, puisqu'on dit *Berra*, *Cousimbert*, *Moléson*, sans jamais faire précéder ces noms de *Mont*.

Il s'ensuit que, dans ce composé *Mont Gibloux*, on ne peut exclure en principe que le second terme soit un complément du premier au génitif pluriel. Sans doute le génitif, tant pluriel que singulier, est exceptionnel en latin vulgaire et, a fortiori, dans les langues romanes. Pour nous en tenir au français, on

[1] A. Longnon, *op. cit.*, p. 102. Cf. en particulier H. Gröhler, *Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, I. Teil, Heidelberg 1913, p. 80, et A. Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles 1937, p. 110, § 266. — [2] L. Maître, *Dictionnaire topographique du département de la Mayenne*, Paris 1878, p. 181.

ne le rencontre, en dehors de certaines formes pronominales, que dans des noms composés: noms des jours, ou substantifs comme *joubarbe* < jovis barba ou *pourpier* < pullipedem; expressions figées telles que *vavasseur* < vassus vassorum, *[cheval] milsoldor* < mille solidorum; formules probablement d'origine savante comme *Geste Francor*, *geste Sarasinor*, *gent paienor*, [festa] candelorum < *Chandeleur*, *uevre diablor*, *tens ancienor*[1]. Mais Meyer-Lübke déjà a justement noté que le génitif s'est «auf dem gesamten romanischen Sprachgebiet bei der Bildung von Ortsnamen noch zu einer Zeit gehalten, wo er sonst längst aufgegeben war[2]», dans des composés en particulier, tels que *Villepreux* < villa pirorum, *Francourville* < Francorum villa, *Bretenoux* < [villa] Brittanorum, *Mignaloux* < [villa] Magnalorum et d'autres. Et Muret, très justement aussi et très finement, a remarqué de plus — et ceci nous intéresse de très près — que «des noms de dieux ou de saints au génitif sont demeurés à plusieurs localités jadis ou encore aujourd'hui vouées à leur culte», comme *Mont-Joux* (le Saint-Bernard) et *Fanjaux* (Fanum Jovis), *Camarte* (campus Marti), *Famars* et *Temple-mars*, (Nord), *Porto Venere* et *Port-Vendres*, *Port'Ercole* (Herculis), *Monte Sante Marie* et *Monte Vergine*[3]. Ici encore, plutôt que de restes latins, il doit s'agir de dénominations, anciennes sans doute, dues à une influence savante, ou tout au moins conservées grâce à une influence savante. Et cette influence savante s'identifie sans contredit avec celle du clergé. Toutes ces formes, bref, qui remontent clairement au génitif, et qui sont répandues non seulement en France, mais en Italie aussi et dans la péninsule ibérique[4], suffisent à prouver qu'un *Mons diabolorum* a pu exister et a pu se maintenir: nous serions en présence d'une dénomination savante, forgée par quelque prêtre qui, antérieurement à l'an mille, desservait une paroisse de la région du Gibloux.

A la base de ce nom de *Gibloux*, nous aurions donc

[1] Cf. Kr. Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, t. II, Copenhague 1903, pp. 173—174, et W. Meyer-Lübke, *Historische Grammatik der französischen Sprache*, I. Teil, 2e et 3e éd., Heidelberg 1913, p. 179, § 238. — [2] W. Meyer-Lübke, *op. cit.*, loc. cit. — [3] E. Muret, *Les noms de lieux dans les langues romanes*, Collection de documents linguistiques dirigée par MM. Meillet et Vendyès, t. III, Paris s. d., p. 63. — [4] Cf. E. Muret, *op. cit.*, pp. 59, 63 et 65 et, pour la Toscane en particulier, B. Bianchi, *La declinazione nei nomi di luogo della Toscana*, Archivio glottologico italiano, vol. IX (1886), pp. 418—436, et vol. X (1886—1888), pp. 305—344.

diabolorum. Cet étymon explique-t-il nos *Jublors*, *Gibloux* anciens, nos *Dzibyâ*, *Dzüblyâ* modernes? C'est ce que nous allons voir. — Quant au *Dz-* initial, il n'y a aucune difficulté à ce qu'il provienne de *di* + voyelle: qu'il me suffise de citer, comme mots ayant une semblable initiale, *dzoua* «jour» < diurnu[1], et *dza* «déja» < de iam. — Quant à la finale *-yâ*, elle peut fort bien aussi représenter -orum, de même que -bol-, avec son -o- non accentué qui disparaît, aboutit à *-bl-*, puis à *-bly-*. — De sorte que l'unique point difficultueux est le développement de la voyelle de la syllabe initiale: un dia-, en d'autres termes, peut-il rendre compte des *Ju-* de *Jublors*, des *Dzi-*, *Dzü-* des formes patoises actuelles? Problème d'autant plus délicat à résoudre que les cas strictement analogues font défaut, étant donné que, dans le mot qui nous occupe, nous avons affaire à un -a- initial non accentué précédé du groupe palatal di-, et suivi d'une labiale.

Notons tout d'abord que le fribourgeois *dyaoblio*, *dyâbyou* et formes analogues désignant le «diable» ne peuvent nous être d'aucun secours, puisque nous avons là — le traitement de l'initiale suffit à le démontrer — un mot qui a dû entrer tardivement, et sous un vêtement à-demi savant, dans la langue de tous les jours[2]. Ce qui ce conçoit d'autant plus aisément que l'on «évite, pour différentes raisons, de se servir du mot *diable*. C'est tantôt une certaine délicatesse du langage qui défend l'emploi du mot, tantôt des égards religieux; dans les milieux superstitieux enfin, on se garde autant que possible de prononcer le nom du diable, de peur de le voir apparaître[3]», si bien qu'on a recours, comme substitutions, à des termes vagues comme le *vilain*, le *malin*, le *mauvais*, le *maufait* (afr. *maufes*), li *aversiers* en ancien français, *l'ennemi*, *l'Esprit*. Dans le Pays de Vaud aussi, on le désignait par de multiples termes figurés, comme *l'anchan* «ancien», *l'autro*, *le maffi*, *la mala bîthia* «mauvaise bête», *le maudé* «maudit», *le manou*, *le grabli* ou *grabelliou*, *le vaudai*, *le kagou*, *l'ozé* «oiseau» (de malheur), *le niton*, *le nortzé*, *l'einemi*, *le tofrou* «celui qui est toujours dehors[4]». Mais il est évident que la dénomination latine a pu

[1] F. Haefelin, *Les patois romans du canton de Fribourg*, Leipzig 1878, p. 43. — [2] Cf. W. von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, t. III, p. 65. — [3] Kr. Nyrop, *op. cit.*, t. IV, Copenhague 1913, p. 273. — [4] A. Cérésole, *Légendes des Alpes vaudoises*, Lausanne et Genève 1921, pp. 100—101.

BIBLIOTHEK der E. T. H.

être empruntée à plus d'une reprise par la langue vulgaire, sous une forme plus ou moins adéquate à la phonétique de l'époque: si à Vevey aux alentours de 1520 on disait déjà *dyablot*[1], nous avons, pour le même endroit et pour le même temps, des témoignages de l'existence de *dieblo*, *dyeblo*[2], qui ne peut appartenir exactement à la même couche lexicographique que le précédent, puisque le traitement de la voyelle initiale n'est pas le même. Rien n'empêche donc, théoriquement, de supposer qu'à une époque plus ancienne encore le diab- de diabolus ait pu être adapté d'une autre façon au parler vulgaire. Mais ce groupe pouvait-il aboutir au *Jub-* de nos formes médiévales, au *Dzib-*, *Dzüb-* des formes dialectales actuelles?

Sans doute ne convient-il pas d'attribuer une valeur absolue aux graphies anciennes: de ce que nous avons des mentions telles que *Jublors*, *Jubleurs*, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'alors on prononçait vraiment notre oronyme avec un *Djü-* ou mieux un *Dzü-* initial: cet *-u-* peut tout aussi bien n'être qu'une notation approximative d'un son plus ou moins voisin de notre *-e-* muet.

Malgré tout, un premier indice que *Jublors* peut provenir d'un génitif diabolorum nous est fourni par le toponyme *Jublains* dont il a été question plus haut: son origine est sans équivoque, et il en ressort, de façon absolument concluante, que *Jublains* remonte à Diablintes, et qu'en conséquence *Ju-* représente l'évolution de Dia-. Sans doute, antérieurement au *Jublenz* de 1280, a-t-il dû exister une forme **Jeblenz*: le passage de *-e-* à *-ü-* étant un résultat d'un phénomène bien connu dans la phonétique française: la labialisation. Il est vrai qu'on admet d'habitude que ce passage de *-e-* à *-ü-* s'est effectué entre deux labiales, d'où par exemple *fumier* pour l'ancien français *femier;* ou bien devant un *-m-*, comme dans *jumeaux* (anc. français *gemeaus*[3]). Mais ce phénomène a eu lieu parfois devant un *-v-* aussi, puisque *Juvillac* (Puy-de-Dôme), *Gaviliacum* au XIIe siècle, remonte à un fundus Gavilliacus ou gaviliacus[4]. Et le français a au moins deux cas de passage de *-e-* à *-ü-* devant le groupe *-bl-*: c'est le verbe *affubler* < affi-

[1] P. Aebischer, *Quelques textes en patois fribourgeois*, Archivum romanicum, vol. VII (1923), pp. 326 (vers 9) et 327 (vers 17 et 32). — [2] P. Aebischer, *do. cit.*, pp. 331 (vers 2) et 332 (vers 11). — [3] Cf. E. Bourciez, *Précis historique de phonétique française*, 5e éd., Paris 1921, p. 121, et W. Meyer-Lübke, *op. cit.*, p. 112, § 134. — [4] H. Gröhler, *op. cit.*, vol. cit., p. 253.

bulare et *truble* < tribula[1]. Inutile même d'ajouter que le lexique toponymique contient de nombreux cas de ce même phénomène devant *-m-*: je me contente de citer *Jumilhac-le-Grand* (Dordogne), *Gemiliacus* en 580, qui s'explique par un fundus Gemelliacus[2]; *Jumigny* (Aisne), qui dérive sans doute d'un gentilice Geminius[3]; *Jumièges* (Seine-Inférieure), qui doit remonter à un *Gemeticus*, *Gemmeticus* en 716, dont l'origine est d'ailleurs douteuse[4].

Il n'est du reste certes pas inconnu des patois fribourgeois et circonvoisins: pour le fribourgeois, Haefelin déjà signale des formes telles que *krüblyo* <cribrum, *dzandzüvè* <gingivas[5]; pour le patois vaudois, mentionnons entre dix ou vingt cas semblables *süblyao* < sibilare, *süvirè* «civière» à Blonay[6]. C'est là, sans doute, une tendance fort ancienne de ces parlers: si un adjectif *terrüblyo* donné pour le gruyérien par Haefelin[7] n'est qu'un calque récent du français *terrible*, il n'en reste pas moins que, pour d'autres mots, des mentions très anciennes prouvent l'existence de ce même fait. Puitspelu déjà avait remarqué que les noms du «peuplier», dans les parlers du sud de la France, noms tels que *pibolo*, *pibol*, *pipoul*, s'expliquaient, non point par une base populus, mais par *pipulus[8]: et c'est avec raison que MM. Gauchat et Jeanjaquet rattachent à cette même forme les *püblyo* et autres de la Suisse romande[9]. Or Jaccard, pour le hameau de *Publoz* (Lavaux), a recueilli une mention *Publoz* en 1193 déjà, et *Publo* est attesté pour le territoire fribourgeois dès la fin du XIIIe siècle[10].

Sans doute les phonèmes de la plupart des formes patoises mentionnées plus haut ne correspondent-ils pas exactement avec ceux que nous rencontrons dans diabolorum. Beaucoup ont en effet un *-i-* > *-ü-* en syllabe accentuée: mais il ne paraît pas que la labialisation du *i* dépende de l'accent. Au surplus, il existe peut-être un toponyme dont l'évolution phonétique, en

[1] Kr. Nyrop, *op. cit.*, t. I, p 237. — [2] H. Gröhler, *op. cit.*, loc. cit. — [3] H. Gröhler, *op. cit.*, loc. cit. — [4] H. Gröhler, *op. cit.*, p. 323. — [5] F. Haefelin, *op. cit.*, p. 20. — [6] H. Stricker, *Lautlehre der Mundart von Blonay (Waadt)*, thèse de Berne, 1921, p. 41. Cf. aussi A. Byland, *Das Patois der „Mélanges vaudois" von Louis Favrat*, thèse de Zurich, Berlin 1902, p. 15. — [7] F. Haefelin, *op. cit.*, p. 184. — [8] Puitspelu, *Le peuplier dans les langues romanes*, Revue des langues romanes, t. XXXII (1888), pp. 289—292. — [9] L. Gauchat et J. Jeanjaquet, *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, t. II, Neuchâtel 1920, d. 179. — [10] H. Jaccard, *op. cit.*, p. 369 et J. Gumy, *op. cit.*, pp. 288 et 289, n°s 788 et 790 (1289).

ce qui concerne le point qui nous intéresse, est fort voisine de celle de diabolorum > *Gibloux:* c'est celui de *Givisiez.* Se basant sur les graphies anciennes *Juuinsie, Juuisei, Juuensiei, Juvisye* et autres — un *-i-* n'apparaissant à l'initiale qu'avec *Givisie* en 1668 — M. Stadelmann a vu dans ce nom un Jubindiacus, ajoutant toutefois qu'il est difficile de déterminer le nom du propriétaire dont notre toponyme est dérivé[1]. Reprenant le problème, von Ettmayer a tenté d'établir que *Givisiez* doit plutôt être formé sur le gentilice bien connu Juventius[2]. Mais on ne peut vraiment faire appel à cette base qu'en supposant une série d'actions et de réactions des formes romanes sur les formes germaniques, possibles peut-être pour la période moderne, mais beaucoup plus douteuses au moyen âge. Quant à l'étymologie proposée par M. Stadelmann, elle se heurte à une difficulté grave: c'est que son gentilice *Jubindius* est purement hypothétique. On ne peut dès lors s'empêcher de rapprocher *Givisiez* du toponyme français *Juvisy* (Seine-et-Oise), dans lequel M. Gröhler a reconnu un gentilice *Gavisius qui n'est pas attesté lui non plus, à vrai dire, mais qui s'expliquerait le mieux du monde comme étant dérivé en -isius (et il en existe des dizaines formés de la même façon) de Gavius[3]. Nous aurions donc, pour les transcriptions médiévales de ce *Ga-*, en général *Ju-*, et beaucoup plus tard *Gi-*, soit le parallèle exact de nos *Ju-* et *Gi-* de *Jublors* et de *Gibloux.* Mais ce parallélisme entre le développement des deux noms n'est pas absolu cependant, puisque la forme patoise de *Givisiez* n'est ni **Dzüveji* ni **Dzivejí*, mais *Dzeveji*, alors que celle de *Gibloux* est, nous le savons, *Dziblyâ, Dzüblyâ.* Serait-ce qu'ici un élément perturbateur aurait agi? Je le croirais volontiers: il pourrait être question du verbe *dzibyâ, dzüblyao* «glisser», qu'on retrouve à Blonay sous la forme *dziblyao*[4], dans les Alpes vaudoises sous celle de *dzebtha* «glisser sur un plan incliné, sans pouvoir se retenir[5]» et, avec un autre sens, sous

[1] J. Stadelmann, *Etudes de toponymie romande,* Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, t. VII, p. 273, et thèse de Fribourg, Fribourg 1902, p. 30. — [2] Ettmayer, *Der Ortsname Givisiez bei Freiburg,* Freiburger Geschichtsblätter, t. XVI (1909), pp. 141—148. — [3] H. Gröhler, *op. cit.,* vol. cit., p. 256. Cf. W. Kaspers, *Etymologische Untersuchungen über die mit* -acum, -anum, -ascum *und* -uscum *gebildeten nordfranzösischen Ortsnamen,* Halle a. S. 1918, p. 96. — [4] L. Odin, *Glossaire du patois de Blonay,* Lausanne 1910, p. 130. — [5] *Glossaire du patois de la Suisse romande,* Mémoires et Documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XXI, Lausanne 1866, p. 122.

celle de *jiblla*, *djiblla*, *dziblla* «fouetter, battre de verges» attesté pour Vaud par Bridel[1], qui correspond évidemment au français populaire vieilli *gibler* «fouetter, donner des verges», de Vaud et de Neuchâtel[2]. Tous mots d'origine jusqu'ici non expliquée, que Greuter a voulu rapprocher de l'ancien français *giber* «secouer»[3]. Quoi qu'il en soit, une influence de *dziblyao* sur notre oronyme est parfaitement possible: dans cette ensemble de grands bois croissant sur des pentes raides qu'est le Gibloux, le «châblage» des troncs coupés est évidemment une opération courante, et, de l'idée de «châbler» à celle de «glisser sans pouvoir se retenir», il n'y a qu'un pas.

Bref, on ne peut exclure qu'un diabolorum, génitif qui a son origine dans le latin ecclésiastique, ait pu aboutir à *Dziblyâ*, par l'intermédiaire d'une forme telle que **Dzyiblor* ou **Dzyeblor*, que les scribes du XIIe siècle auraient transcrit *Jublor*. Mais c'est surtout du point de vue sémantique qu'un *Mons diabolorum* s'expliquerait à merveille, puisque nombreux sont les oronymes, suisses et étrangers, où se retrouve le mot *diable*, ou un concept apparenté. Parlant du nom des *Diablerets*, le *Dictionnaire géographique de la Suisse* note que cette dénomination est plutôt d'origine valaisanne, et que «c'est une allusion à la croyance, encore fort ancrée dans les esprits de bien des pâtres valaisans, que la montagne serait hantée par des démons qui se battent ou jouent au palet sur le glacier de Zanfleuron[4]». De là encore, pour désigner des montagnes ou des parties de montagnes, les noms de *Diabley*, *Diablons* dans le Valais, *Piz del Diavel* dans les Grisons[5], *Diavolezza*, *Pizzo del Diavolo* dans la Valtelline, *Teufelskopf*, *Teufelstein* en Suisse allemande. De là encore, quoique sous une apparence diverse, les noms de *Mont Maudit*, *Monts Maudits* qui furent, pendant des siècles, les dénominations, soit du massif du Mont Blanc, soit de tel de ses contreforts, dénomination qui se retrouve dans la *Maladetta* des Pyrénées, et qui évoque les traditions populaires qui faisaient de la haute montagne une résidence du diable et de

[1] *Op. cit.*, p. 207. — [2] W. Pierrehumbert, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, p. 278. — [3] O. Greuter, *Georges Quinche, Le temps d'autrefois*, thèse de Zurich, Zurich 1914, p. 125, note 6. — [4] *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. I, p. 602. — [5] Cf., pour d'autres dénominations grisonnes du même genre, A. Kübler, *Die romanischen und deutschen Örtlichkeitsnamen des Kantons Graubünden*, Heidelberg 1926, p. 105.

sa cour[1]. Car les récits qui parlent d'esprits infernaux hantant les montagnes ne sont certes pas rares: des Diablerets, le Vaudei — un des noms vulgaires du diable — a fait le siège de son terrible empire, et il y est entouré d'une cour composée de toute l'armée des enfers, c'est-à-dire des démons, des damnés, des suicidés, des criminels, des enfants morts sans baptême, des sorciers et des sorcières[2]; et la pointe appelée aujourd'hui la Tour de Saint-Martin portait autrefois le nom de Quille du Diable[3]. Au reste, «la bande redoutée des esprits infernaux se manifestait en bien d'autres lieux encore. D'une manière générale, l'alpe supérieure, la montagne peu habitée, les glaciers, les rocs dénudés, balayés par les vents, étaient censés être leurs domaines et leurs lieux de séjour. C'était là qu'ils cherchaient à nuire aux hommes: c'était là qu'ils essayaient d'attirer le chasseur de chamois trop audacieux[4]»: les diables, nous les rencontrons au pied du Chamossaire; ils dansaient au Creux d'Enfer près de Panex, au pont des Planches dans la région des Ormonts, au pied du Muveran au Pont de Nant, à Ormont-Dessus[5]. En Enscex, sur les montagnes d'Ollon, il y avait un diable emprisonné; Jaman avait aussi le sien et, sur les bords du lac des Chavonnes, à Ormont-Dessous, un dragon avait son repaire[6]. C'était aussi sur les sommets que, souvent, se réunissait le sabbat des sorciers: au sommet d'Anie, en Béarn; sur le mont Ohry, dans le pays basque; sur le Puech de los Foxilieros, dans l'Aveyron; sur le Mont-de-Cherput, dans les Ardennes; sur la montagne la plus haute d'Angleur, au pays de Liège; au rond du Diable, dans le Morvan; sur le Mont Margantin, dans la région de Domfront; sur les Monts Noirs, dans le Doubs[7]. N'est-ce vraiment qu'une pure coïncidence, si la plus célèbre des sorcières fribourgeoises a laissé son nom à une source située très haut dans le Gibloux, la *Fontaine à Catillon*, et si bon nombre des sorciers dont les Livres Noirs des Archives de Fribourg ont conservé les procès sont originaires de cette région du Gibloux?

Mais le Gibloux n'était pas qu'une montagne: c'était un ensemble imposant et terrifiant de sombres et profondes fo-

[1] J. Désormaux, *Mont Malet,* Revue Savoisienne, 64e année (1923), pp. 104—105. — [2] A. Cérésole, *op. cit.*, pp. 103—104. — [3] A. Cérésole, *op. cit.*, p. 107. — [4] A. Cérésole, *op. cit.*, p. 112. — [5] A. Cérésole. *op. cit.*, pp. 113-114. — [6] A. Cérésole, *op. cit.*, pp. 116, 118 et 129. — [7] P. Sébillot, *Le Folklore de France,* t. I, Paris 1904, p. 237 sqq.

rêts. Et les forêts, comme les montagnes, étaient hantées, non seulement par des chasseurs maudits, des fées, des géants, des bêtes fantastiques, mais encore par des diables et des sorciers[1].

Qu'étaient au fond ces diables? On l'a dit depuis longtemps: c'était la personnification, aux yeux des chrétiens, des divinités païennes préexistantes. « La pensée ne venait même pas aux chrétiens — a-t-on justement remarqué — de regarder les dieux de l'Olympe comme des êtres imaginaires, des forces ou des idées personnifiées. Selon eux, ce sont des démons malfaisants, devant lesquels tremblent leurs propres adorateurs; ils résident dans les édifices, dans les statues qu'on leur a élevées[2]». Et que ç'ait été là encore les idées du moyen âge, nous le savons, pour ne citer que celui-là parce qu'il est presque de chez nous, par le témoignage net et amusant du *Mystère de St-Bernard de Menthon*, écrit vers 1450 par un chanoine de l'hospice[3]: les diables du Mont-Joux sont les suppôts de Jupiter et sont logés dans la statue du dieu qui domine le passage: «Les dyables dedans l'ydole appelent[4]», dit une rubrique; «le dyable... se buta [se mit] dedans l'ydole», précise ailleurs le texte[5]. Mais toutes les divinités gallo-romaines n'étaient pas matérialisées par des statues; toutes n'avaient pas des temples, plus ou moins riches, plus ou moins vastes, pour leur servir de résidence: «aux premiers siècles de l'ère chrétienne — a écrit M. Toutain —, les Gallo-Romains adoraient leurs dieux et leurs déesses en pleine nature, sur les sommets des montagnes, sur les crêtes des collines, auprès des sources, des fleuves et des étangs, dans les clairières ou même parfois dans les taillis de leurs forêts[6]». Du culte des montagnes, les traces, épigraphiques et autres, sont nombreuses, dans les régions montagneuses surtout, comme il est naturel. Dans les vallées pyrénéennes, «la montagne par elle-même, sans localisation spéciale, y était tenue pour divine et y était l'objet d'un culte: plusieurs dédicaces aux *Montes* ont

[1] P. Sébillot, *op. cit.*, vol. cit., p. 284 sqq. — [2] F. Cabrol et H. Leclerc, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t IV, Paris 1920, col. 580. — [3] Cf. mon article *Une œuvre littéraire valdôtaine? Le „Mystère de St-Bernard de Menthon“*, Augusta Prætoria, 7e année (1925), pp. 49—61. — [4] *Le Mystère de St-Bernard de Menthon*, p. p. A. Lecoy de la Marche, Société des anciens textes français, Paris 1888, p. 41. — [5] *Op. cit.*, p. 153, vers 3477—3480. — [6] J. Toutain, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, t. III, Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, sciences religieuses, vol. XXXI, Paris 1920, p. 331.

été trouvées en divers points des Pyrénées centrales[1]», où l'on rencontre encore des mentions de divinités telles qu'Andeis, Averanus, Garra, Arpeninus, Arixus, qui étaient vraisemblablement des dieux de montagnes. Ailleurs en Gaule les génies des monts n'étaient non plus pas rares: citons Albiorix ou Vintur, Bergonia, Baginus et les Baginahae, Brigindo, Vosegus[2]. Quantité de sommets étaient consacrés à Mercure: ceux du Mont du Chat chez les Allobroges, du Mont Mercure à Andilly près de Langres, du Mont Martre près d'Avallon, du Mont Martre à Paris, du Mont Donon dans les Vosges[3], et d'autres encore[4]. Et il semble que, quelquefois au moins, le culte de la montagne s'identifiait avec celui de la forêt qui la recouvrait: ainsi Vosegus, le dieu des Vosges, paraît avoir personnifié, et les sommets de la chaîne, et les bois qui s'y trouvaient[5].

Il ne serait pas étonnant, dès lors, que les diables du haut moyen âge, qui ont peut-être donné leur nom à notre *Gibloux*, aient été la représentation, pour les premiers chrétiens de la région, d'anciennes divinités topiques, divinités des montagnes et des bois, qui se concrétisaient dans le massif même du Gibloux, et qui y étaient adorées. Le pluriel même, auquel remonterait cet oronyme, si notre hypothèse est exacte, laisserait supposer que ces divinités étaient multiples. Sous quelle forme se les représentait-on? Quels noms portaient-elles? Ce sont là des questions auxquelles sans doute on ne pourra jamais répondre. En tout cas, si l'hypothèse développée dans les pages qui précèdent avait quelque valeur, nous aurions en *Gibloux* un nom doublement intéressant, puisque d'une part ce serait un témoin de plus des vieux cultes gallo-romains dans notre pays; un témoin aussi de ces efforts, subtils et prolongés, que fit le christianisme, au moment où il pénétra chez nous, pour détourner ses nouveaux adeptes des vieux cultes auxquels ils restaient malgré tout attachés, et dont beaucoup se perpétuent, jusque sous nos yeux, sous la forme de croyances populaires.

[1] J. Toutain, *op. cit.*, vol. cit., p. 293. — [2] J. Toutain, *op. cit.*, vol.cit., pp. 294—295. — [3] J. Toutain, *op. cit.*, vol. cit., p. 211. — [4] J. Toutain, *op. cit.*, vol. cit., pp. 335—336. — [5] J. Toutain, *op. cit.*, vol. cit., pp. 295.